



Ville de

Mandeuire

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et coordonnées

Commune de Mandeuire
34 rue de la Libération – 25350 MANDEURE – France
Téléphone : 03 81 36 28 80
Courriel : mairie.mandeuire@ville-mandeuire.com
Code NUTS : FRC21

I.2) Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://villemandeuire.fr/>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-mandeuire.com>

I.3) Communication

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement et en accès direct sur le profil d'acheteur susmentionné.

Les candidatures et les offres doivent être déposées par voie électronique via le profil d'acheteur.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type : Commune

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DE LA CONCESSION

II.1) Intitulé

Délégation de service public pour la mise en fourrière et le gardiennage de véhicules terrestres sur le territoire de la Commune de Mandeuire

II.1.1) Code(s) CPV

CPV principal : 50118110 – Service de remorquage de véhicules
CPV secondaire : 75242000 – Services de police et de sécurité

II.1.2) Description succincte

La concession a pour objet la gestion du service public de fourrière automobile, comprenant notamment les prestations suivantes :

- l'enlèvement des véhicules en infraction ;
- leur transport ;
- leur gardiennage ;
- leur restitution aux propriétaires ;
- ainsi que les opérations d'aliénation ou de destruction conformément à la réglementation en vigueur.

II.1.3) Durée de la concession

La concession est conclue pour une durée de cinq (5) ans ferme à compter de sa date de prise d'effet.

II.1.4) Division en lots

La présente concession n'est pas allotie.

II.2) Critères d'attribution

La concession sera attribuée sur la base des critères suivants :

1. Valeur technique et organisation du service (40 %)
2. Réactivité et délais d'intervention (30 %)
3. Qualité et accessibilité du site de gardiennage (20 %)
4. Moyens techniques, garanties professionnelles et engagements environnementaux (10 %)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES, FINANCIERS ET TECHNIQUES

III.1) Conditions de participation

Se référer au règlement de consultation.

Le délégataire peut être une entreprise individuelle ou un groupement conjoint ou solidaire.

III.2) Conditions d'exécution

Conformément aux dispositions du Code de la route, du Code de la commande publique et aux autres textes réglementaires applicables aux fourrières automobiles.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Date limite de réception des candidatures et des offres

Mercredi 19 août 2026 à 12h00

IV.2) Langue

Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renseignements d'ordre administratif

Direction Générale des services

Téléphone : 03.81.36.28.83

Courriel : mairie.mandeure@ville-mandeure.com

VI.2) Renseignements d'ordre technique

Police Municipale

Téléphone : 03.81.34.70.80

Courriel : police.municipale@ville-mandeure.com

VI.3) Procédures de recours

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25044 BESANÇON Cedex

Téléphone : 03 81 82 60 00 / Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

VI.4) Date d'envoi à la publication

3 juillet 2026